

INFO BAM

Bulletin d'informations

Commune de Broye-Aubigny-Montseigny

ANNÉE 2015

SEPTEMBRE — DECEMBRE

SOMMAIRE :

- [Page 2](#) : Édito
- [Page 2 à 5](#) : Commissions de réflexions et de travail
- [Page 7-8](#) : Animations de nos villages
- [Page 8](#) : Ateliers du Vendredi ; Où est Charlie?
- [Page 9](#) : État Civil ; Yoga—Relaxation
- [Page 10](#) : La recette d'Emmanuelle
- [Page 11](#) : Souvenirs d'autrefois
- [Page 12](#) : Calendrier ; Infos pratiques



Potins de Fanfare Potins de lavoirs



EDITO

Chers habitants de Broye, Aubigny, Montseugny, votre conseil municipal reste fortement mobilisé sur le développement, l'agrément et la convivialité de votre village.

Les grands travaux d'assainissement (rénovation des bassins de décantation et filtration) de nouvelles canalisations d'eau potable (station de captage avec périmètre de protection), resteront les principaux axes de travail pour cette fin d'année.

L'ensemble des membres du conseil municipal remercie très sincèrement toutes les associations qui ont su créer de l'animation cet été, depuis les tous petits enfants jusqu'aux dynamiques retraités.

Les nombreux bénévoles qui s'impliquent dans divers travaux de fleurissement et de rénovation des locaux méritent également notre reconnaissance.

Sans les présidentes, les chefs de projets, les chargés de communication, notre commune risquerait de s'endormir.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater le commencement d'un développement de l'attractivité de notre village.

Nous comptons vivement sur votre implication, vos idées et votre soutien manuel, ou ne serait-ce que moral, pour encourager tous les membres du conseil municipal qui sont entièrement à votre écoute.

Rappel : pour participer aux élections régionales qui auront lieu en décembre prochain, les nouveaux électeurs (jeunes de plus de 18 ans et nouveaux habitants) doivent venir s'inscrire en mairie avant le 30 septembre 2015 (se présenter avec la carte d'identité et un justificatif de domicile).

Commissions de réflexions et de travail :

I ° / ZONE DE LOISIRS

La zone de loisirs de Broye-Aubigny-Montseugny a une bonne fréquentation pour cette année. Le nombre de parcelles louées en 2015 est de 48 équivalent à celui de 2014.

Les travaux prévus ont été réalisés : abattage et élagage des arbres, réfection d'une partie des chemins, aménagement bloc sanitaire, nettoyage de plusieurs parcelles, création de jeux de boules afin d'améliorer cette période estivale.

La commission se réunira prochainement afin de lister tous les travaux d'amélioration qui seront budgétés pour 2016.

La commune souhaite que les deux zones de loisirs se développent dans les prochaines années et que les locataires soient heureux d'y venir passer leurs vacances,

Le tri des déchets papiers-cartons et plastique reste encore un problème malgré la mise en place d'un troisième bac.

2 °/ VOIRIE, ENTRETIEN et SÉCURITÉ

Voici les travaux réalisés en 2015 :

Montseugny :

Réfection partielle de la Rue de La Fontaine (855 €)

Aubigney :

Pose d'un enduit bitume à la Rue des Goillots, Rue des dames, et Chemin du Bois Parée (4506 €)

Broye-les-Pesmes :

Réfection totale de l'entrée du camping, jusqu'aux sanitaires (4500€)

Réparations localisées sur : - Rue du Port St Pierre (1550€)

Pose d'un enduit bitume à la Rue de la Fontaine (2^{ème} partie) (2610 €)

Depuis quelques années, nous nous efforçons d'entretenir notre voirie communale, mais malgré tout, cela reste un poste financier important dans notre budget communal ; C'est pourquoi nous ne pouvons pas tout faire en même temps, mais notre objectif sera de faire plus de travaux d'entretien que de grosses réparations.

Pour information, un enduit d'entretien coûte environ 2,60 €/m², alors qu'une réfection de chaussée coûte environ 8 €/m² (il vaut mieux prévenir que guérir)

3 °/ ANIMATION et CULTURE

Décidée, il y a un peu plus d'un an, elle prend forme petit à petit.

Nettoyage, peinture, tri des livres fournis gracieusement par vous les habitants des trois villages, les travaux de la bibliothèque avancent grâce aux BENEVOLES.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à la mise en place de cette structure pour tous les habitants de la commune.

L'ouverture de la bibliothèque se réalisera avant la fin de l'année.

Merci à tous.

4 °/ AGRÉMENT et MISE EN VALEUR DE NOS VILLAGES

Bientôt l'automne! Nous allons devoir réfléchir au fleurissement de nos villages pour l'année prochaine.

Nous recherchons, des brouettes, vieilles roues, ou objets anciens agricoles, barques, dont vous n'avez plus l'utilité afin de les remettre en état pour décorer et fleurir nos villages.

Les jachères ont bien fleuri dans l'ensemble, malgré le manque d'eau et la canicule de cet été!

Les enfants peuvent être fiers de leur travail et du résultat.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour vos idées bricolage et jardinage.

Pour l'année suivante, la priorité sera donnée à l'aménagement des entrées des villages. N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : agrementdesvillagesbam@gmail.com



5°/ **BOIS et FORÊTS**

Monsieur Marc Boulanger, le référent ONF sur notre commune, nous a communiqué un récapitulatif des différents peuplements réalisés au cours des 50 dernières années.

Précision :

Le renouvellement des peuplements se fait, soit par voie naturelle (semis d'arbre en place), soit artificiellement (plantation). Le regarnis consiste en un complément de semis lorsque ceux-ci ne sont pas assez nombreux.

La majorité de nos forêts a un repeuplement de plus d'un siècle.

127 hectares (plus de 33 parcelles), ont bénéficié, soit de plantation, soit de regarnis au cours de ces 50 dernières années (certaines parcelles ont même déjà été récoltées : celles plantées en peupliers principalement (récolte après 20 à 25 ans). La majeure partie des surfaces est plantée en chênes sessiles et en chênes pédonculés.

Deux maladies sont à l'origine de la disparition de l'orme (la graphiose) et du frêne (chalara) ; il convient donc de veiller à la sauvegarde de ces espèces en pratiquant des plantations régulièrement.

Notre forêt est notre principale source de revenus, préservons là.

6°/ **JEUNESSE et SPORT**

Nous sommes désolés, les investissements dans des jeux plus en phase avec les adolescents (skateboard) n'ont pas été réalisés car le coût est actuellement hors de nos moyens. Une ou deux installations sportives sont à l'étude pour le printemps prochain.

Merci à toutes les personnes qui contribuent par leur investissement personnel, au bonheur des enfants de la commune.

7°/ **EAU POTABLE**

Notre commune bénéficie, depuis de nombreuses années, d'une qualité d'eau conforme à l'alimentation humaine. L'ARS et l'Agence de l'eau sont très présentes actuellement pour suivre nos travaux de rehausses du deuxième puits de captage. Nous sommes, de plus, contraints d'engager de nouvelles dépenses pour des tests (10) avec piézométrie à plus de 10 mètres de profondeur, autour des puits de captage dans la limite du PPR (Périmètre de Protection Rapproché). La qualité de la filtration naturelle de l'écoulement des eaux de pluie (et autres) ainsi que le tracé de l'alimentation des puits de captage doivent être validés.

Il en coûtera environ plus de 17 000 € à notre commune : somme non budgétée. Nous devons également procéder au changement de plus de 30 % des compteurs d'eau individuels qui, eux, ne sont plus conformes (plus de 20 ans d'âges, certains datant de 1961).

8°/ COMMUNICATION et VIE SOCIALE



Un an d'Infobam !

N'hésitez pas à nous envoyer vos articles, photographies, manifestations, etc....

À : contactinfobam@gmail.com

Retrouvez également toutes les informations de la commune sur : www.mairie-broye-aubigny-montseugny.fr

Nous souhaitons toujours recevoir vos projets d'articles.

Merci aux trois associations communales qui ont réussi d'excellentes animations dans nos villages cet été.

La vie sociale associative crée les animations. Elles donnent lieu à des échanges positifs et donc créatifs. Apportez toutes vos idées, vous participerez ainsi au dynamisme de notre commune.

9°/ BATIMENTS COMMUNAUX

La remise en état des sanitaires du camping, l'aménagement (sous-couches, peinture et rayonnages) de la bibliothèque, la réparation de la toiture de l'Eglise de Montseugny et celle de la salle des fêtes de Broye, ont consommé le budget prévu pour 2015. En 2016 des travaux de rénovation de logements et d'aération des Eglises seront budgétés.

10°/ ASSAINISSEMENT

Nous poursuivons les travaux concernant la remise en état du bassin de Montseugny. En principe, ils seront réalisés d'ici la fin de l'année. De nombreuses plaques d'égouts ont été remplacées et deux regards ont été entièrement refaits. Merci aux employés communaux qui se sont bien investis dans ces travaux. L'assainissement collectif de Broye reste une priorité pour 2016.

11°/ VIE ÉCONOMIQUE

Notre entreprise, nos artisans et nos commerçants sont toujours très impliqués dans leurs tâches. Nous devons, dans un contexte économique calme, tous nous impliquer à les solliciter, à les recommander afin de les aider à maintenir et développer leur métier sur notre région. Vous trouverez quelques copies de leurs cartes de visites dans ce numéro d'INFOBAM. Il y en aura certainement plus dans le prochain numéro.

Animations de nos villages



28 juin 2015: Club des Vieilles Voitures



19 mai 2015 : Potins de fanfare, Potins de lavoirs



« Spectacle de rues organisé par la Communauté de Commune du Val de Gray »



06 juin 2015 : Fête des voisins



« Les Vieilles Pédales »

14 juillet 2015 : Fête Nationale



« Lancer de sabots »



« Envol de lanternes »



14 août 2015 : « Boîte à musique »

Ateliers du Vendredi

Les Ateliers du Vendredi proposent aux jeunes de maternelle et de primaire accompagnés de leurs parents des activités pour le plaisir mais aussi pour la vie et l'embellissement de la commune.

Les séances reprendront le premier vendredi d'octobre dans l'ancienne Mairie de Broye les Pesmes.

Si vous n'avez pas d'enfants de cet âge mais que vous souhaitez nous aider à préparer les activités ou pour être présents aux ateliers vous êtes les bienvenus.

Tous les vendredis de 15h30 à 17h à partir du 02 octobre

Contact et informations complémentaires : Marie Lambotte 06 11 71 04 33

Où est Charlie?



Etat Civil

NAISSANCES

FARIELLO Jeanne

Le 08/06/2015

Montseugny

ROBACK Hugo

Le 16/06/15

Broye-les-Pesmes

GUIGUE Louna

Le 23/06/2015

Broye-les-Pesmes

BORNOT-CLOUZOT Yaël

Le 23/06/15

Broye-les-Pesmes

BAPTEMES REPUBLICAINS

BERNARD-HINGER Lana

Le 23/05/2015

Broye-les-Pesmes

HINGER Lilou

Le 08/08/15

Broye-les-Pesmes

DECES

BURILLARD Suzanne

Le 07/08/15

Broye-les-Pesmes

LACOUR Eliane

LE 15/08/15

Broye-les-Pesmes

Yoga— Relaxation modelages ayurvédiques

Les cours de yoga reprennent le 14 septembre 2015, à Broye les Pesmes.

Les séances ont lieu

- lundi de 17h à 18h - de 18h30 à 19h30 - et de 20h à 21h (tous niveaux)
- jeudi de 10h30 à 11h30 (adapté aux débutants ou aux personnes qui souhaitent une pratique très douce)

Le yoga aide à vivre harmonieusement, grâce à un apprentissage de la respiration, de postures du corps, de la concentration et de la relaxation. Plus attentifs à nous-mêmes, nous prenons conscience de notre corps, de nos tensions, et petit à petit, nous « défaisons » ces nœuds, afin d'installer plus de sérénité dans notre vie

C'est une méthode de bien être reconnue, et de plus en plus pratiquée, par des femmes et des hommes de tout âge, qui souhaitent acquérir l'harmonie du corps et de l'esprit.

Les massages ayurvédiques relaxants à l'huile de sésame chaude, reprennent dès le 1er septembre, soins et tarifs sur mon site ci dessous :

Fanou Day-Champagnac - 1 rue du fausset - 70140 Broye les Pesmes

Tél. : 03 84 31 60 38 - Port. : 06 72 16 93 01

lesouffleinterieur@gmail.com Site : <http://lesouffleinterieur.perso.sfr.fr>



La Recette d'Emmanuelle



Clafoutis aux poires et au miel

Ingrédients :

- 400 g de poires à cuisson
- 70 g de miel de M. Odile qui a mis en vente sa production à l'Auberge...
- 30 g de beurre
- 50 cl de lait
- 1 gousse de vanille
- 120 g de farine tamisée
- 120 g de sucre semoule
- 6 œufs
- 2 cuillères à soupe de rhum

Bon appétit !

La veille, épluchez les poires, les couper en dés de 1 centimètre.

Faites fondre le beurre et mettre le miel et les poires à caraméliser. Débarrassez dans un saladier, couvrez d'un film alimentaire et laissez macérer toute la nuit.

Préchauffez le four à 200°c

Dans une casserole à fond épais faire bouillir la moitié du lait avec la vanille grattée.

Dans un saladier fouettez les œufs avec le sucre. Ajoutez la farine tamisée et mélangez vivement pour éviter les grumeaux. Ajoutez le lait bouilli sans la gousse de vanille, mélangez, ajoutez le lait froid et le rhum, bien mélanger.

Ajoutez les poires, mélangez délicatement, versez dans un plat à four beurré et fariné.

Cuire 15 minutes à 200° c, puis 20 à 25 minutes à 180° c.

Laissez tiédir et déguster sans dé-mouler.

Auberge du Pont

HORAIRES

OUVERTURE DU MARDI AU DIMANCHE DE 8H À 20H

TEL : 03.84.31.60.61

DC PROTECT
EXPERT DE VOTRE SÉCURITÉ

DAVID CORRADI
INSTALLATION - MAINTENANCE
70140 Montseugny
06 19 01 48 44
dcorradi@dcprotect.fr
www.dcprotect.fr

ALARMES

VIDÉOSURVEILLANCE

CONTRÔLE D'ACCÈS

DOMOTIQUE

AUTOMATISME

ÉLECTRICITÉ

CPL **CHOURLIN-LAZERAT s.a.r.l**
Z.A.C SUD - 70100 GRAY
Tel:03.84.64.87.69 - Fax:03.84.65.08.49

FABRICANT ET INSTALLATEUR DE PORTAILS ET CLOTURES

Porte de garage - Porte d'entrée - Fenêtre
Volet roulant - Store - Garde corps -
Entourage de terrain - Motorisation -
Veranda

www.cpl-fermetures.com

Responsable :P. CHOURLIN : 06.03.87.05.69

Entreprise Rabiet Hervé
Revêtements de sols, neuf et rénovation

Carrelage, faïences
Mosaïque, chape, pose de pierre

73 grande rue
70140 MONTSEUGNY
BROYE AUBIGNEY MONTSEUGNY
0384675874
0614850017
ent.rabiet-herve@hotmail.fr

PLUMBERIE

CHAUFFAGE

07 88 45 45 35
guigue.ludovic@orange.fr

7 rue de la Marcelotte 70140 BROYE les PESMES

Chauffage
Sanitaire
Installation
Maintenance



Souvenirs d'autrefois...

Mémoires d'un petit Broyen dans les années vingt (suite...)

J'en reviens à ma vie de petit paysan jusqu'à ce que j'aie à la maternelle où je ne me plaisais guère. [...] Cette garderie était attenante à la mairie. En face se trouvait la rue qui, encore aujourd'hui, traverse le village du sud au nord. Une courette entourée de grillage nous servait de cour de récréation.

Après la maternelle, je suis passé dans la grande école située sur la place du village, derrière le monument aux morts de la guerre 14-18. Cette école se trouvait donc en face de la maternelle et de la mairie, de l'autre côté de la rue. Je me souviens y avoir eu comme institutrice Madame Mirbey, famille bien connue dans la région.

[.....] J'en reviens donc à raconter la période scolaire s'écoulant depuis le cours élémentaire jusqu'à la période du certificat d'études primaires qui se passait à Pesmes à l'âge de douze ans, dans une salle d'école réservée à cet effet.

Pendant cette période scolaire, j'ai participé aux travaux des champs où j'aidais mes parents. [...] J'ai d'abord été gardien de petit troupeau qui constituait le cheptel : trois à quatre vaches et un ou deux veaux. Ce travail m'incombait surtout la première partie de l'année, avant les vacances de juillet/août. Le pré où je surveillais ces quelques vaches, « la moutonne, « la rosette »... se trouvait à environ cent cinquante mètres de notre maison, côté du pont sur l'Ognon. Pour y accéder, il n'y avait qu'à traverser le parvis de l'église et descendre un petit chemin, « la riotte », enclavé entre la cure et son jardin et la maison et le jardin du père l'Haricot. Au bout de ce sentier se trouvait donc le pré qui servait de pâture [...] que mes parents avaient loué à la mairie après adjudication. Cette partie se trouvait enclavée entre la route qui menait à Perrigny, le pont sur l'Ognon, la rive droite de l'Ognon, la petite rivière nommée « la Résie » lui servaient de limite. Autres limites : c'était le pré de Gugu Peron, le champ de chez Clémenceau, le jardin du Père l'Haricot, le jardin de la cure.

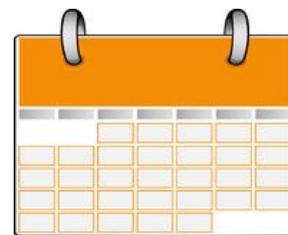
Ce travail de bouvier, je le faisais le matin de six heures à sept heures et l'après-midi à partir de cinq heures, l'école se terminant à quatre heures et demie. Le matin, ma mère menait donc les vaches sur la pâture [...]. Moi, j'étais levé depuis cinq ou six heures et j'allais la remplacer pour qu'elle vienne faire ses travaux à la maison. Vers sept heures moins le quart, elle venait me remplacer.

A la maison, elle avait préparé mon déjeuner « l'œuf sur le plat » traditionnel, puis, après avoir déjeuné, je donnais encore un coup d'œil à mes devoirs, révisais mes leçons et, à 7 h et demie, je me trouvais dans l'église pour la leçon de catéchisme que le curé nous enseignait. Il y avait deux curés à Broye, les frères Guilloz de Pont de Roide, surnommés le petit curé et le grand curé, mais c'était surtout le petit curé « Léon », qui était chargé de faire l'instruction de catéchisme.

(à suivre)



Calendrier



Broye-les-Pesmes :

11 septembre : Spectacle CCVP « Dans le rouge » à 20h30 à la salle des fêtes

Réservation à l'Office de Tourisme du Val de Pesmes au 09 50 17 09 00

14 septembre : Reprise des cours de Yoga

02 octobre : Reprise des ateliers du Vendredi

17 octobre : Repas dansant au profit du Téléthon à la salle des fêtes à partir de 20h30

Animé par Dany Moureaux (l'amour est dans le pré) et Denis Henrici

Menu : Paëlla—Fromage—Dessert—Café Prix: 20euros (règlement à l'inscription)

Inscription auprès de : Mme Sigvart : 03 84 31 60 80

Mme Chourlin: 06 82 07 85 43

Mme Laverny: 03 84 31 62 61

jusqu'au 10 octobre

Décembre : Repas de Noël des aînés — Fête de Noël des enfants (dates à définir)

Infos pratiques

Mairie de Broye-les-Pesmes et Agence postale : Place de la Mairie

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h

☎ : 03.84.31.61.71

@ : mairiedebroye@orange.fr

@ de la rédac : contactinfobam@gmail.com

Site internet: www.mairie-broye-aubigney-montseugny.fr

Législation déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

